

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 3 (1911)
Heft: 1

Rubrik: La situation économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

transférée du terrain économique sur le terrain politique.

Par conséquent, il n'y a pas de temps à perdre pour préparer dans tout le pays une propagande intense en faveur des revendications ouvrières.

Ensuite, il est intéressant de constater que M. Ed. Sulzer-Ziegler, membre de la Société internationale pour la protection légale des ouvriers se trouve en tête du mouvement réactionnaire qui s'oppose à une révision favorable aux travailleurs.

D'après les publications de la presse bourgeoise, il serait le rédacteur principal des fameuses thèses citées, votées par la réunion patronale à Zurich. Nous voyons ainsi les petits patrons servir d'avant-garde aux grands industriels. Cela n'empêchera pas ces derniers de continuer à tordre le cou aux petits patrons sur le terrain économique, après s'en être servi pour combattre la classe ouvrière sur le terrain politique.

Ainsi la révision de la loi sur les fabriques se réalise dans des conditions toutes différentes de celles qui existaient en 1877—78, lors de l'entrée en vigueur de la présente loi.

Il s'agit donc de ne rien négliger pour renseigner avant tout les premiers intéressés (la classe ouvrière) sur l'importance qu'il y a de veiller à ce que le patronat coalisé ne réussisse pas à saboter la révision comme il l'entend, ainsi que sur les difficultés de la lutte qui se prépare. Il s'agit de nous préparer nous aussi, afin d'être en mesure de répondre aux forces adversaires au moment décisif.

Le comité directeur de l'Union suisse des fédérations syndicales et spécialement la rédaction de la *Revue Syndicale* se sont engagés à prendre une part active à cette campagne. Nous ferons tout notre possible pour procurer aux hommes de confiance des organisations syndicales et aux militants du mouvement ouvrier les matières nécessaires, leur permettant de collaborer utilement, d'accord avec leurs camarades des organisations ouvrières politiques, à la propagande pour la révision de la loi fédérale sur les fabriques dans le sens du progrès réel.

Cela nous autorise à compter d'avance sur l'appui de tous les camarades ayant pris part aux délibérations des commissions préparatoires, et de tous ceux qui seraient dans le cas de rehausser la valeur et les effets de nos efforts par des conseils ou propositions utiles qu'ils pourraient nous transmettre dès maintenant.



La situation économique.

Il existe un contraste très remarquable entre les lamentations du patronat au sujet de la situation menacée de l'industrie et du commerce, dans les moments où la classe ouvrière fait valoir ses revendications, et les descriptions plutôt optimistes de la situation économique générale, telles que les publient les organes capitalistes, dès qu'il s'agit de diriger des capitaux libres vers les entreprises industrielles ou commerciales.

Nos lecteurs se souviennent sans doute encore des présages néfastes des chefs attitrés de la Fédération suisse des entrepreneurs en bâtiment par rapport à la diminution de la journée de travail dans cette industrie. Les bruyantes déclarations de solidarité provenant de la part de la Société suisse des arts et métiers et les menaces des grands industriels, destinées à faire renoncer les travailleurs dans l'industrie du bâtiment aux mouvements en faveur de la diminution de la journée de travail, tout cela a dû rester dans la mémoire de nos lecteurs. Les mêmes prétextes, employés jadis pour justifier les actes de violence du patronat et des gouvernements contre le prolétariat en lutte, servent aujourd'hui à certains « amis du peuple travailleur » pour saboter la révision de la loi sur le travail dans les fabriques. Nous précisons cela ailleurs. Pour l'instant il s'agit d'examiner quelles puissent être les conclusions à tirer pour la classe ouvrière des renseignements officiels ou privés sur la marche actuelle de la vie économique.

Dans un rapport, publié tout récemment par Mr. le Dr. Geering dans le *Bulletin commercial et industriel suisse*, l'auteur déclare que tous les symptômes de la marche de notre vie économique, les chiffres sur le commerce et le trafic, les recettes douanières et le marché financier, accusent un degré assez élevé du baromètre économique pour la fin de l'année 1910.

Dans la suite de son rapport, l'auteur montre combien l'agriculture et l'industrie des étrangers ont souffert en Suisse à cause du mauvais temps qui prédomina, comme on s'en souvient, pendant toute l'année.

Si la marche de notre vie économique est jugée favorable en général, malgré ces premières constatations, cela prouve d'abord deux choses. Premièrement que le développement économique se poursuit assez indépendamment dans les différents domaines économiques de notre pays. Ensuite, ces constatations prouvent que l'agriculture et l'industrie hôtelière ne jouent pas le rôle prépondérant dans la vie économique de notre pays que certains leur attribuent.

Quant à la production industrielle, Mr. le Dr. Geering publie les données suivantes sur la situation des différentes branches :

La majeure partie des *industries des métaux en Suisse* accuse une forte reprise des affaires après la réduction des derniers temps. La valeur de l'exportation des montres a atteint pendant les trois premiers trimestres le chiffre de 104 millions de francs, c'est-à-dire elle s'est trouvée au même niveau que pendant les meilleures années. En 1906 on compta 106 et en 1907 107 millions, mais en 1908 seulement 92 millions et en 1909 87 millions en moyenne pour la même période de neuf mois.

Pour les machines et moyens de transport le chiffre d'exportation se monte à 60 millions pour neuf mois, c'est-à-dire il est presque au maximum de l'année 1908 où l'on évalua à 61 millions l'exportation pendant les premiers trois trimestres. Le troisième trimestre seul comptant 22 $\frac{2}{3}$ millions, dépasse ceux des deux années précédentes (21 millions en 1908 et 19,7 millions en 1907). Chose curieuse à constater.

Les machines-dynamos accusent une réduction de la valeur d'exportation de 800,000 fr., les machines pour filatures une réduction de 600,000 fr. et les machines-outils une réduction de 400,000 fr., les pompes et appareils analogues une réduction de 308,000 fr. Par contre, la valeur d'exportation a augmenté de 1,000,000 de francs pour les machines à vapeur, de 800,000 fr. environ pour machines et appareils de minoteries, machines à broder, etc., de 600,000 fr. pour machines ou métiers de tissage et enfin de 1 million 400,000 fr. pour automobiles.

Parmi les autres produits de l'industrie des métaux, c'est l'aluminium qui se distingue par un saut exorbitant. Pendant les premiers trois trimestres de l'année 1908 la valeur d'exportation de ce métal fut de 1,026,000 francs, dans la même période de l'année 1909 elle fut de 2,281,000 fr. et sauta à 4,123,000 fr. de janvier à fin septembre 1910. La principale industrie d'exportation, la broderie, se présente plus forte que jamais avec une valeur d'exportation de 147 millions de francs dans les trois premiers trimestres de l'année 1910. (Les chiffres correspondants des périodes équivalentes étaient pour l'année 1909 de 135 millions de francs et pour l'année 1907 de 138 millions de francs. Il y a donc ici également une forte augmentation à constater, malgré que le meilleur débouché des produits de notre industrie de la broderie, les Etats-Unis, ait diminué ses commandes. On peut admettre que pour toute la durée de l'année 1910, la valeur d'exportation de notre industrie de la broderie ait atteint le chiffre de 200 millions de francs. Le chiffre maximum atteint jusqu'ici fut de 193 millions de francs en 1907, pour l'année 1909 le chiffre correspondant ne dépassa pas 188 $\frac{2}{3}$ millions.

Malgré une baisse très sensible des chiffres de commandes provenant des Etats-Unis, l'exportation zurichoise des étoffes de soie ne reste guère en arrière, avec une valeur de 86 millions de francs pour les trois premiers trimestres, sur les années précédentes. Les rubans de soie de Bâle n'ont pas pu se rattraper des baisses subies par la forte réduction des commandes aux Etats-Unis. La valeur d'exportation de cette branche, avec un chiffre de 32 $\frac{1}{4}$ millions de francs, reste en dessous du chiffre correspondant pour l'année 1909 (33 millions) et bien en dessous de celui de l'année 1907, soit 37 millions de francs (pour trois trimestres, bien entendu).

Par contre, l'industrie de la schappe a une bonne année à enregistrer, son chiffre d'exportation dépasse avec 22 millions de francs, non seulement ceux des années précédentes (15 millions de francs en 1909 et 19 millions en 1908), mais même le chiffre culminant de l'année 1907 qui fut de 21 millions de francs. On prévoit que pour toute l'année ce chiffre s'élèvera à 30 millions de francs,

ce qui n'a plus été le cas depuis l'année 1890. L'exportation des tissages de coton s'est maintenue, avec une valeur de 26 millions de francs, à peu près au même niveau qu'elle atteignit l'année précédente.

Jusqu'à fin septembre, l'exportation de fil de coton dépassa la valeur de celle des deux années précédentes de 2 $\frac{1}{4}$ millions de francs. Cependant on a dû restreindre en partie la production des filatures et des fabriques de tissages.

L'exportation des tricotages accuse une augmentation de 2 millions de francs pour les trois premiers trimestres sur celle de la période correspondante de l'année précédente. On compte avec un chiffre total de 15 millions de francs pour toute l'année contre 12 millions en 1909 et 10 à 10,5 millions en moyenne par année de 1906 à 1908.

Celle qui s'est le mieux développée parmi ces branches secondaires pendant les deux dernières années, c'est l'industrie de la paille (dont le centre se trouve dans le canton d'Argovie). En 1907 et 1908 la valeur totale de l'exportation de cette industrie n'avait pas encore atteint 10 millions de francs, en 1909 elle sauta à 15 millions et pour toute l'année 1910 elle ne restera guère en dessous de 20 millions. Du moins elle se montait déjà à 13,9 millions jusqu'à la fin du mois de septembre.

L'exportation de chaussures n'a pas beaucoup augmenté (en tout de 350,000 fr.). Pourtant on compte qu'elle atteindra pour toute l'année la somme de 10 millions de francs, un taux qu'elle n'avait pas encore atteint jusqu'à présent.

Les couleurs de bitume (goudron) accusent un chiffre d'exportation dépassant de 1 $\frac{1}{2}$ millions celui de la période correspondante de l'année 1909 (en 1900 on évalua à 19 $\frac{1}{7}$ millions la valeur et à 17 $\frac{3}{4}$ celle de l'exportation en 1909).

En 1910, l'étranger a dû payer approximativement de 4 $\frac{1}{6}$ millions de francs, soit environ 10 %, plus cher qu'auparavant la même quantité de fromage exporté par la Suisse. Pendant les premiers trois trimestres de l'année 1909 la valeur d'exportation du fromage était taxée à 42,8 millions de francs, par contre pour le même laps de temps de l'année 1910 ce chiffre monta à 46,96 millions de francs. Depuis l'automne passé les prix des fromages suisses ont encore haussé.

Le lait condensé atteint, avec une valeur d'exportation de 24 millions de francs pour neuf mois, le chiffre maximum de l'année la plus favorable (1907).

L'exportation du chocolat, libérée de la convention des prix a considérablement augmenté. Pour les premiers neuf mois des deux années 1908 et 1909 on estima sa valeur à 20 et 22 millions de francs, pour la période correspondante de l'année 1910 elle saute à 29 millions. Pour toute l'année 1910 l'exportation du chocolat de la Suisse est évaluée à 40 millions de francs environ, elle dépasserait donc de 6 millions celle de l'année 1907, année de record par excellence.

A ces renseignements qui contrastent singulièrement avec les lamentations de nos grands industriels, prétendant que nos industries se trouvent continuellement sur le « qui vive », nous voudrions ajouter quelques chiffres concernant les :

	Recettes des C. F. F. (chemins de fer fédéraux)		Recettes douanières de la Confédération	
	en millions de francs		en millions de francs	
pour le mois de	1909	1910	1909	1910
Septembre	16,35	17,48	6,44	7,02
Octobre	16,57	17,20	7,62	8,23
Novembre	13,68	13,98	6,75	7,19

Ici le tableau ne paraît pas sombre non plus. Il reste à ajouter que les dépenses des chemins

de fer fédéraux, du 1^{er} janvier au 30 novembre 1910, restent inférieures d'environ 1 million de francs sur celles de la période correspondante de l'année 1909.

Il nous semble que les appréciations du rapporteur de la bourse du *Bulletin commercial et industriel suisse*, formulées à propos de la situation économique en général, correspondent assez à la situation de notre pays. Voici ce qu'il disait :

« L'accroissement de la demande de main-d'œuvre, que l'on constate un peu partout, la hausse des prix des matières premières, l'augmentation des recettes des entreprises de transport, les dividendes supérieurs des entreprises industrielles et des banques, ce sont là des symptômes qui nous autorisent à considérer la fin de l'année écoulée comme étant le commencement d'une période de reprise des affaires, cela malgré que le changement de la conjoncture ne se produit pas — heureusement — aussi rapidement que cela a été prédit. »

Il faut le dire ici, la classe ouvrière ne s'est encore guère aperçue de l'amélioration de la situation économique, du moins si l'on en juge d'après les résultats des nombreux mouvements de salaire et des luttes pénibles qu'elle a dû soutenir dans le courant de l'année 1910. Voilà encore un contraste caractéristique pour notre époque. Les richesses sociales augmentent, la production et l'exportation des produits de notre pays prennent une extension toujours plus considérable, les recettes de l'Etat, les dividendes des capitalistes s'améliorent d'une façon réjouissante, par contre les prolétaires qui turbinent peuvent se brosser. Leur part certaine à toutes ces améliorations, c'est le *renchérissement de la vie et des luttes désespérées pour obtenir la reconnaissance des moindres revendications.*

Espérons que l'amélioration générale de la situation économique, constatée et prédite, nous facilitera la tâche de décider une bonne fois la masse des travailleurs indifférents à se syndiquer et à prendre part à la lutte destinée à supprimer le pire des contrastes existant dans ce monde, celui qui condamne les travailleurs à se charger de toutes les peines pour renoncer à tous les droits et jouissances en faveur d'une classe d'exploiteurs et d'opresseurs.



Le renchérissement de la vie.

Cette question est aujourd'hui à l'ordre du jour dans tous les pays industriels en Europe comme en Amérique. On s'en préoccupe plus ou moins dans tous les milieux sociaux, quoiqu'on en juge à des points de vue souvent très différents.

Nous sommes persuadés qu'elle ne disparaîtra pas de sitôt, puisque le nombre des causes dont résulte le renchérissement va plutôt en augmentant. En attendant il est nécessaire de s'orienter

le mieux possible dans le vaste domaine que cette question embrasse. L'article ci-dessous, qui a été publié dans la *Gazette de Lausanne*, nous paraît destiné à contribuer beaucoup à éclaircir le public sur la question du renchérissement et cela en tenant compte de la situation particulière de notre pays. C'est pour ce motif que nous nous sommes décidés à le reproduire en entier. A la suite nous aurons à nous occuper des objections que certains intéressés au renchérissement font valoir vis-à-vis de nos arguments et de notre façon de traiter le sujet du renchérissement.

* * *

Il y a en Suisse 800.000 ménages, pour 3 1/2 millions d'habitants. Sur ces 800.000 ménages, 10.000 seulement ont 6000 fr. de revenus annuels ou plus de 6000 fr. *Ce sont les riches.* 790.000 ont moins de 6000 fr., et là-dessus 580.000 n'arrivent pas à gagner plus de 2000 fr. par an. Ces derniers sont les pauvres. Et par revenus, il faut entendre revenus *nets*.

Il saute aux yeux que, par le temps qui court, les *riches* sont aussi à plaindre que les *pauvres*. En effet, si nous négligeons les *très riches*, c'est-à-dire ceux qui ont plus de 18.000 fr. de revenus annuels — leur nombre, en Suisse, ne dépasse pas 1200 — nous pouvons affirmer que les ressources moyennes d'un ménage riches oscillent autour de 10.000 fr. Or, un bel appartement, les domestiques, l'éducation soignée des enfants, les impôts absorbent *la plus grosse part* de ces 10.000 fr. J'ai là, sous les yeux, le budget d'un de ces ménages. *Revenus: 9500 fr. Dépenses: loyer 2400 fr.; impôts (avec assurance sur la vie) 1084 fr.; salaires des domestiques (une cuisinière, une femme de chambre) 900 fr.; leçons particulières à deux fillettes (piano) et à un jeune homme (équitation) 600 fr.; nourriture 3148 fr.; vêtements 651 fr. Reste pour voyages, argent de poche, dons, charité publique et privée, etc., 800 fr. environ, une bagatelle. Sans doute, ce « riche » n'est pas malheureux, puisqu'il peut dépenser 3148 fr. pour sa nourriture et 2400 fr. pour son appartement. Mais 3148 fr. représentent, pour sept personnes, 450 fr. par tête, ou 1 fr. 20 par jour, c'est-à-dire le strict minimum. Quant au luxueux appartement, le chef de famille déclare que son métier l'exige. Notez que je ne trouve rien pour le chauffage et l'éclairage; peut-être sont-ils compris dans les dépenses courantes, chapitre nourriture ?*

Aussi, ce riche s'estime-t-il pauvre. Et il se lamente sur la dureté du temps, le prix des denrées. *Et il ne mange pas de la viande le samedi.*

Beaucoup de ces « favorisés du sort » sont comme lui. Ils protestent contre l'augmentation incessante du coût de la vie, des logements, de